

DELIBERATION N°20/2019

Le **Mardi 14 mai** à 10h00, le Conseil d'administration de l'Etablissement Public Foncier Local de la Savoie, légalement convoqué, s'est réuni dans les locaux de l'EPFL sous la présidence de Monsieur Jean-Marc LÉOUTRE.

Date de convocation : 29/04/2019

Nombre de membres en exercice : 25

ADHERENTS	Nom du titulaire	Présent	Pouvoir	Excusé/Absent	Nom du suppléant	Présent
CA GRAND CHAMBERY	CAILLE Louis		X		ROUTIN Anne	
	DARVEY Albert	X			ESQUEVIN Jérôme	
	DULLIN Xavier				DYEN Michel	X
	LEOUTRE Jean-Marc	X			BRET Frédéric	
	VALLIN-BALAS Florence	X			CHAPPUIS Catherine	
CC CŒUR DE SAVOIE	COVAREL Eric			X	CARREL Henri	
	PILARD Etienne			X	DESCHAMPS-BERGER Richard	
CC YENNE	VERRON Frédéric	X			CHAPEAU Christian	
CA ARLYSERE	CRESENS Annick	X			TORNIER Xavier	
	GAUDIN François		X		ROTA Michel	
	GARZON Philippe	X			GIORIA Mireille	
CC VAL GUIERS	GUIGUE Gilbert	X			CAGNIN Georges	
CC LAC AIGUEBELETTE	ZUCCHERO pascal			X	MARTIN Jean-Pierre	
CC CŒUR DE CHARTREUSE	SEJOURNE Denis	X			CATTANEO Myriam	
GRAND LAC -CA LAC DU BOURGET	CASANOVA Corinne	X			ROGNARD Olivier	
	CROZE Jean-Claude	X		X	COUDURIER Fabien	
	GRANGE Yves	X			GELLOZ Bernard	
CC CANTON DE LA CHAMBRE	BAUDIN Jean	X			CHEVALLIER Monique	
CC CŒUR DE MAURIENNE ARVAN	MARGUERON Jean-Paul	X			BALMAIN Robert	
CC PORTE DE MAURIENNE	GENON Hervé			X	REFFET Patrick	
CC CŒUR DE TARENTEISE	DANIS Georges			X	SILVESTRE Maxime	
COLLEGE SPECIAL (Communes isolées)	BOUTY GEORGES	X			BLANC Henri	
	PENNA Jean-Luc	X			SACCHI CHRISTIAN	
REGION	BONNIVARD Emilie			X		
DEPARTEMENT	FAVETTA-SIEYES Christelle			X	MITHIEUX Lionel	

TOTAL	15	2	8
TOTAL VOTANTS	<u>18</u>		
TOTAL VOIX	25		

1

Accusé de réception en préfecture
073-487899056-20190514-DEL20-2019-DE
Date de télétransmission : 20/05/2019
Date de réception préfecture : 20/05/2019

DELIBERATION N°20/2019

Objet : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2018

Monsieur Le Président demande à Monsieur Philippe POURCHET, Directeur et Ordonnateur de l'établissement de quitter la salle.

Madame Esther POTIN, chargée de gestion budgétaire et comptable à l'EPFL présente le compte administratif, en conformité avec le compte de gestion présenté par le Trésorier Municipal.

Résultat exercice 2018 :

Dépenses	Fonctionnement (exploitation)	Montant	Investissement	Montant
	- acquisition portage foncier :	13 985 668,00	- Emprunt :	1 902 371,09
	- charges du personnel :	1 078 961,86	- "312" Portage (constat.SF) :	50 071 229,39
	- Autres :	2 292 947,42	- Autres :	138 442,56
	- "6031" Portage (annul SI) :	39 345 427,75		
	TOTAL DEPENSES EXPL.	56 703 005,03	TOTAL DEPENSES INVEST.	52 112 043,04

Recettes	Fonctionnement (exploitation)	Montant	Investissement	Montant
	- Rétrocession :	3 970 987,78	- Emprunt :	3 381 876,45
	- TSE :	4 732 398,26	- Acomptes collectivités	2 072 220,53
	- Frais de portage :	72 459,60	- Amortissement :	134 461,99
	- Subventions :	184 707,32	- Autres :	4 033 204,89
	- "6031" Portage (constat.SF) :	50 071 229,39	- "312" Portage (annul SI) :	39 345 427,75
	- Autres :	550 584,66		
	TOTAL RECETTES EXPL.	59 582 367,01	TOTAL RECETTES INVEST.	48 967 191,61

Solde Expl.	2 879 361,98	Solde invest.	-3 144 851,43
--------------------	---------------------	----------------------	----------------------

Solde Cumulé :	-265 489,45
-----------------------	--------------------

DELIBERATION N°20/2019

Reports exercice 2017 :

Dépenses Expl. :	-3 935 505,08	Dépenses Invest. :	0,00
Recettes Expl. :	14 123 577,83	Recettes Invest. :	-3 935 505,08

Il est ainsi proposé d'approuver le compte administratif et le compte de gestion 2018 en fonction des chiffres ci-dessus.

Résultats cumulés :	Section Expl. :	13 067 434,73	Section Invest. :	-7 080 356,51
	Solde Cumulé avec Reports :	5 987 078,22		

Le Conseil d'Administration après en avoir délibéré et à l'unanimité approuve le compte de gestion et le compte administratif 2018 tels que présentés ci-dessus.

Le 17/05/2019
Le Président
Jean-Marc LÉOUTRE



VOTE :	
Pour	18
Contre	0
Abstentions	0

Accusé de réception en préfecture
073-487899056-20190514-DEL20-2019-DE
Date de télétransmission : 20/05/2019
Date de réception préfecture : 20/05/2019